RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 14 avril 2011

Demandeur : Association des consommateurs industriels de gaz

Plan d'approvisionnement de Gaz Métro et relations opérationnelles avec Intragaz

Référence : Gaz Métro-1, Document 1, page 8

Préambule :

À la page 8 (lignes 2 à 26) de la Pièce Gaz Métro 1, Document 1, Gaz Métro fait état des avantages importants que comporte la gestion des sites d'entreposage d'Intragaz dans le cadre du plan d'approvisionnement de Gaz Métro.

Question :

1.1 Produire un exemplaire des cinq (5) derniers plans d'approvisionnement de Gaz Métro et expliquer le rôle attribué aux sites d'entreposage d'Intragaz dans le cadre de ceux-ci.

Réponse :

Les plans d'approvisionnement sont disponibles sur le site de la Régie aux dossiers suivants :

Cause 2006 : R-3559-2005, SCGM-3, Documents 1 à 8 et SCGM-4, Documents 1 à 10

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3559-05/index3559.htm

Cause 2007 : R-3596-2006, SCGM-4, Documents 1 à 13 et SCGM-5, Documents 1 à 10

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3596-05/index3596.htm

Cause 2008 : R-3630-2007, Gaz Métro-3, Documents 1 à 10 et Gaz Métro-4, Documents 1 à 10

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3630-07/index3630.htm

Cause 2009 : R-3662-2008, Gaz Métro-4, Documents 1 à 7 et Gaz Métro-5, Documents 1 à 12

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3662-08/Phase-2/index3662_2.htm

Cause 2010 : R-3690-2009, Gaz Métro-3, Documents 1 à 9 et Gaz Métro-4, Documents 1 à 13

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3690-09/index3690-09.htm

L'utilisation qui est faite des sites d'entreposage est décrite aux sections 1.1 et 1.2 de la preuve déposée par Gaz Métro dans le présent dossier.

Le site de Saint-Flavien ayant un profil précis de retrait, défini annuellement par les avis de performance, l'utilisation sera conforme à ce profil. Concrètement, le site de Saint-Flavien permet donc de réduire le besoin de transport en période d'hiver.

D'un point de vue opérationnel, aucune modulation, autre que celle prévue dans le profil, ne peut être faite. Toutefois, Gaz Métro peut demander de cesser les retraits plus tôt à la période des fêtes ou en mars si la température est plus chaude que normale.

Quant au site de Pointe-du-Lac, l'ordonnancement des outils fait en sorte qu'il est utilisé après avoir utilisé l'ensemble des capacités de transport, pour répondre à la demande totale de la clientèle. C'est le dernier outil utilisé avant les interruptions et l'usine LSR. Tel que présenté au tableau 2 de l'annexe 1, l'utilisation du site de PdL a varié entre 24 10^6m³ et 44 10^6m³ au cours des cinq dernières années alors qu'à la planification de la Cause tarifaire 2010, le niveau projeté est de 11 10^6m³. Cette variation entre la projection et l'utilisation réelle résulte du fait que, dans le cas de la projection, il s'agit d'un plan d'approvisionnement « macro » et statique alors qu'opérationnellement, l'outil est utilisé pour répondre aux besoins de la demande incluant la modulation « intra-day »; une augmentation de la demande sans ajout de capacité de transport résulte en une augmentation de l'utilisation du site de PdL.

Question :

1.2 Compte tenu que Gaz Métro demande l'approbation d'un contrat de quinze ans (15) avec Intragaz, expliciter, avec exemples à l'appui, comment Gaz Métro pourra s'assurer de la compatibilité de cette durée de quinze ans (15) avec son plan d'approvisionnement, lequel pourrait être appelé à évoluer considérablement au cours de cette période.

Réponse :

Le fait de convenir d'un contrat de 15 ans avec Intragaz assure Gaz Métro de détenir des sites d'entreposage sur son territoire la durée de cette période. Tel que mentionné en preuve, il y a des avantages à détenir des sites d'entreposage en franchise et à cet effet, Gaz Métro favorise le maintien de ces sites dans son plan d'approvisionnement.

Gaz Métro définit sa structure d'approvisionnement en fonction des outils qui sont contractés et des opportunités qui peuvent se présenter pour permettre de maintenir une sécurité d'approvisionnement à la clientèle aux moindres coûts. Les enjeux dans le contexte gazier actuels concernent davantage les capacités de transport qui desservent le territoire de Gaz Métro que les capacités d'entreposage qui, de l'avis de Gaz Métro,

devraient encore être requises pour équilibrer la demande, à tout le moins, à moyen terme.

Selon sa vison du contexte actuel, la stratégie d'approvisionnement de Gaz Métro, quant aux capacités d'entreposage, est de maintenir, à tout le moins, les capacités qu'elle détient actuellement.

Question :

1.3 Veuillez expliciter comment l'émergence de nouvelles sources d'approvisionnement comme, par exemple, le gaz de schiste, pourrait affecter la relation opérationnelle qui existe dans la gestion des sites d'entreposage d'Intragaz et plan du plan d'approvisionnement de Gaz Métro.

Réponse :

À ce jour, Gaz Métro n'est pas en mesure d'évaluer les impacts de la venue de nouvelles sources d'approvisionnement dans son territoire sur ses besoins d'entreposage. Les intrants requis pour faire une telle analyse, dont, entre autres, les quantités disponibles ainsi que le profil de ces réceptions, ne sont pas encore connus.

Gaz Métro est d'avis que les premiers éléments affectés par la venue de nouvelles sources d'approvisionnement en franchise seront les capacités de transport vers la franchise. Ces éléments seront grandement tributaires des quantités de gaz naturel disponibles en franchise et acquises par Gaz Métro et/ou ses clients.

Si le profil d'approvisionnement est uniforme et d'un niveau équivalent aux quantités uniformes présentement contractées, les besoins d'entreposage ne devraient pas être modifiés. Si le profil n'est pas uniforme et/ou les quantités différentes, les besoins d'entreposage seront alors à redéfinir selon ces profils spécifiques.

Scénarios alternatifs aux sites d'Intragaz

Référence : Gaz Métro-1, Document 1, section 2.2, pages 12 à 16

Préambule :

Gaz Métro indique ici que deux fournisseurs bien établis dans le marché gazier avec qui Gaz Métro transige sur une base régulière ont été approchés pour évaluer les alternatives de remplacement.

Question :

2.1 En prenant soins de caviarder toute information permettant d'identifier les fournisseurs concernés, veuillez produire un exemplaire des propositions reçues de chacun d'entre eux.

Réponse :

Les demandes relatives aux différentes options sont effectuées par téléphone. Vous trouverez ci-dessous les prix obtenus par les fournisseurs A et B pour les types de transactions requises dans les différents scénarios envisagés en remplacement des sites d'entreposage de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien pour 5 ans et 15 ans débutant en 2013.

Projection du prix Aeco

	Fourn. A	Fourn. B
Oct 2013	4,57	4,57
Nov 2013 à mars 2014	4,92	4,99
Avril à septembre 2014	4,60	4,65

Projection du prix Dawn (Aeco + différentiel de lieu)

	Fourn. A
Nov 2013 à mars 2014	0,90
Avril à septembre 2014	0,895

Type	Lieu	Qtée /an	Quantité GJ/j	Période Début	Fin
Achat de SH	Dawn - EDA	5 808 000	48 000	décembre	mars
Fournisseur	5 ans	15 ans			
A	0,60	0,75			
B	2,75	3,85			
Achat de SH	Dawn - EDA	11 253 000	93 000	décembre	mars
Fournisseur	5 ans	15 ans			
A	0,60	0,75			
B	2,75	3,85			

Type	Lieu	Qtée totale Qtée /an	Quantité GJ/j	Période Début	Fin
Achat de M	Dawn	4 840 000	40 000	décembre	mars
Fournisseur	5 ans	15 ans			
A	0,92	1,15			
B	1,03	1,85			

Type	Lieu	Qtée totale Qtée /an	Quantité GJ/j	Période Début	Fin
Vente de LH	Emp. - EDA	4 922 000	23 000	avril	octobre
Fournisseur	5 ans	15 ans			
A	0,65	0,49			
B	0,54	0,50			

Type	Lieu	Qtée /an	Quantité	Période Début	Fin
		max			
Service de pointe	EDA	1,6 PJ	Max 45 000	décembre	mars
	Minimum retiré	0,5 PJ		Max 60 jours	

Fournisseur	5 ans demande	5 ans variable	15 ans demande	15 ans variable
A	0,60	1,65	0,75	2,06
B	2,00	2,50	2,80	2,80

Type	Lieu	Qtée /an	Quantité GJ/j	Période Début	Fin
Achat de SH à TCPL et cession au tiers	Dawn - EDA	11 253 000	93 000	novembre	octobre
Service de pointe	EDA	1,6 PJ	Max 45 000	décembre	mars
	Minimum retiré	0,5 PJ		Max 60 jours	
Livraison en franchise	EDA	5 808 000	48 000	décembre	mars

Fournisseur	5 ans demande	5 ans variable	15 ans demande	15 ans variable
A	-0,11	0,92	-0,08	1,15
B	-0,02	1,03	0,05	1,85